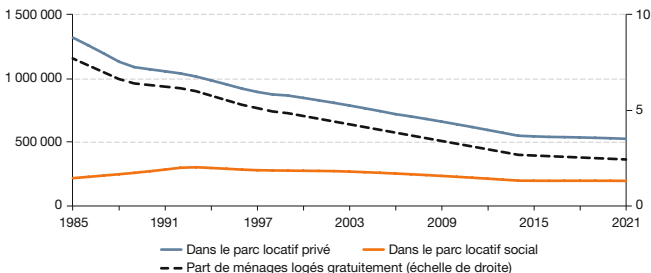


## Logés à titre gratuit

### LOGEMENTS GRATUITEMENT OCCUPÉS PAR LEURS OCCUPANTS

En nombre

En % des ménages

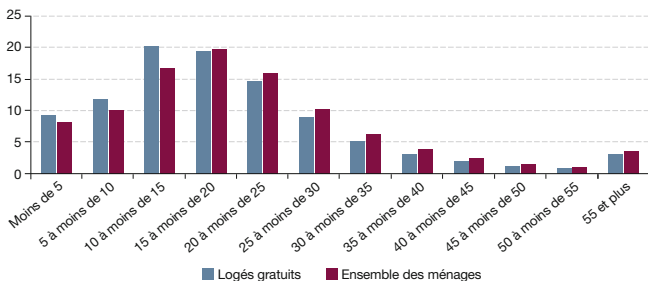


Champ : France entière.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

### DISTRIBUTION DES REVENUS IMPOSABLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2017

En milliers d'euros par an



Champ : France entière.

Source : SDES, Filocom 2017

Début 2021, 730 000 ménages vivent à titre gratuit dans un logement ordinaire, soit 2 % des ménages en France. Cette proportion de ménages logés à titre gratuit connaît une diminution régulière. Elle s'établissait à 7,5 % en 1985.

Ce mode d'occupation recouvre de nombreuses situations. Il peut s'agir de parents âgés vivant seuls dans un logement appartenant à l'un de leurs enfants, ou inversement de ménages jeunes logés dans un logement appartenant à un membre de la famille, de gardiens d'immeuble, ou bien encore de fonctionnaires hébergés, sans contrepartie de loyer, par l'État ou les collectivités territoriales au sein d'établissements publics (école, mairie).

Ces logements, intégrés par convention au parc locatif, sont à 73 % dans le parc privé. Ils se présentent quasiment autant sous la forme de maisons (52 % de ces logements) que d'appartements.

Les ménages logés gratuitement sont rarement (4 %) rattachés fiscalement à un autre ménage. Ils correspondent à des personnes souvent seules (47 %), plutôt âgées (l'occupant principal a en moyenne 57 ans, contre 53 dans le parc locatif privé), occupant leur logement depuis en moyenne 9 ans.

Ces ménages disposent d'un revenu imposable par unité de consommation de 17 100 euros, plus faible que la moyenne de l'ensemble des ménages.

La part des logements occupés à titre gratuit au sein du parc locatif privé est sensiblement plus importante dans les départements et régions d'outre-mer qu'en métropole (cette part étant respectivement de 18 % et 7 %).

